



**Rapport de la session d'automne 2016
du Bureau des droits étudiants
Caucus des associations étudiantes**
Présenté lors de la séance ordinaire du 27 janvier 2017

Session d'hiver 2017

Recherche, analyse et rédaction :

Mélanie Rembert, Coordonnatrice

Sous la direction de :

Louis-Philippe Pelletier, Vice-président à l'enseignement et à la recherche

Correction :

Anne Leclerc, Adjointe administrative

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) fête cette année ses 35 ans d'existence. Elle représente plus de 88 associations étudiantes et plus de 30 000 étudiantes et étudiants de premier cycle de l'Université Laval.

La CADEUL a pour mission de représenter les étudiantes, les étudiants et les associations d'étudiantes et d'étudiants membres afin de promouvoir et de défendre leurs droits et leurs intérêts, notamment en matière pédagogique, culturelle, économique, politique et sociale, ainsi qu'envers l'administration universitaire.

Par ailleurs, la CADEUL encourage ses membres à s'impliquer dans leur milieu, stimule leur potentiel et met de l'avant leur vision collective, notamment :

- en créant des liens entre les associations et en favorisant la communication avec les étudiantes et les étudiants;
- en développant des outils pour les aider à réaliser leurs ambitions;
- en les aidant à être des leaders dans leur milieu;
- en offrant des services adaptés à leurs besoins;
- en défendant leurs intérêts.

Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)

Bureau 2265, pavillon Maurice-Pollack, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6
Téléphone : 418.656.7931 – Télécopieur : 418.656.3328 – Courriel :
cadeul@cadeul.ulaval.ca
Site Internet : <http://www.cadeul.com/>

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----------|
| 1. Statistiques et pistes d'explication | 4 |
| 1.1. Statistiques électroniques | 4 |
| 1.2. Motifs de consultation | 4 |
| 1.3. Provenance facultaire | 4 |
| 1.4. Moyens de communication utilisés..... | 4 |
| ANNEXE | 6 |
| | |
| <i>Figure 1 : motifs de consultation par catégorie</i> | 6 |
| <i>Figure 2 : évaluation des apprentissages</i> | 7 |
| <i>Figure 3 : cheminement académique</i> | 7 |
| <i>Figure 4 : encadrement pédagogique</i> | 8 |
| <i>Figure 5 : droits de la personne</i> | 8 |
| <i>Figure 6 : questions financières</i> | 9 |
| <i>Figure 7 : associations étudiantes</i> | 9 |
| <i>Figure 8 : divers</i> | 10 |
| <i>Figure 9 : consultations par Faculté</i> | 11 |
| <i>Figure 10 : moyens de communication utilisés</i> | 12 |

1. Statistiques et pistes d'explication

La session d'automne 2016 s'est étendue du 3 septembre au 21 décembre 2016, ce qui correspond à la période étudiée dans le présent rapport, au cours de laquelle le Bureau des droits étudiants a enregistré 337 consultations d'étudiants différents¹. Il s'agit d'une augmentation de 161 personnes (91,4%) par rapport à la session d'automne 2015, au cours de laquelle 176 consultations avaient été enregistrées.

1.1. Statistiques électroniques

Le nombre de personnes ayant « aimé » la page Facebook du BDE est passé de 966 à 1135 personnes. Il s'agit donc d'une augmentation de 169 personnes.

1.2. Motifs de consultation

Les motifs de consultations ont été très variés au cours de la session d'automne. Tel que le démontre la *figure 1*, le sujet le plus souvent abordé par les étudiants est l'évaluation des apprentissages (37% des consultations). Parmi les enjeux liés à cette catégorie, ce sont les questions relatives aux modalités de correction et au plan de cours qui ont été les plus fréquentes (*figure 2*).

Hormis les demandes d'information (20% des consultations, toutes enregistrées au kiosque d'information), ce sont l'encadrement pédagogique et le cheminement académique qui constituent les autres sujets les plus souvent abordés par les étudiants (*figures 3 et 4*). Au sein de ces catégories, les situations relatives à la reconnaissance d'acquis, à l'inscription et à l'enseignement ont représenté la majorité des consultations des étudiants.

En troisième lieu, ce sont les interrogations quant aux droits de la personne qui ont marqué nos consultations (*figure 5*). Les questions relatives au *Règlement disciplinaire* ont été les plus fréquentes parmi cette catégorie. Les problématiques liées aux accommodements ont également été une source importante de consultation du BDE par les étudiants.

1.3. Provenance facultaire

Comme l'année dernière, la provenance facultaire des étudiants ayant consulté le BDE au cours de la session d'automne 2016 a été sensiblement la même que la répartition de la population étudiante (*figure 9*). En ce sens, les facultés des sciences sociales et des sciences et de génie ont été les plus représentées dans le nombre de consultations étudiantes. On notera également l'importance du nombre de consultations de la part d'étudiants provenant de la Faculté des sciences de l'éducation.

1.4. Moyens de communication utilisés

Comme l'indique la *figure 10*, la consultation en personne au kiosque d'information du BDE est le moyen de communication qui a été le plus utilisé par les étudiants au cours

¹ Les différentes consultations réalisées par une même personne et relatives à une même problématique ont été enregistrées comme une consultation unique.

de la session d'automne 2016 pour consulter le service ou demander des informations. Ainsi, le kiosque d'information nous a amené 117 consultations (35% des consultations totales) au cours de la session d'automne, dont au moins 67 personnes qui ne connaissaient pas le service (67 demandes d'informations sur les services offerts par le BDE).

Cette augmentation de la visibilité du BDE grâce aux kiosques d'information pourrait expliquer, en partie, l'augmentation des consultations de 91,4% enregistrée entre les sessions d'automne 2015 et d'automne 2016, puisque le kiosque d'information n'existait pas encore à l'époque.

ANNEXE

Figure 1 : motifs de consultation par catégorie

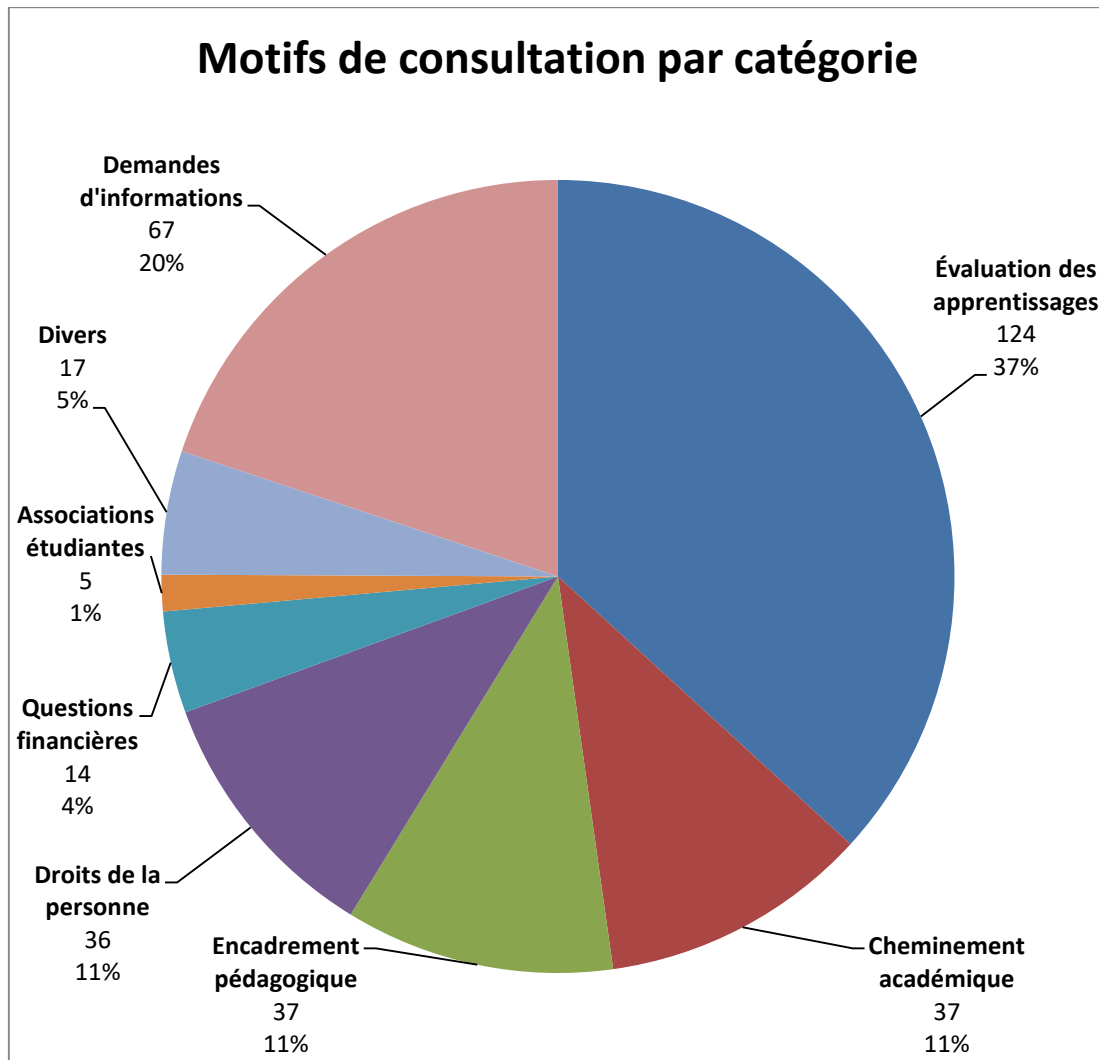


Figure 2 : évaluation des apprentissages

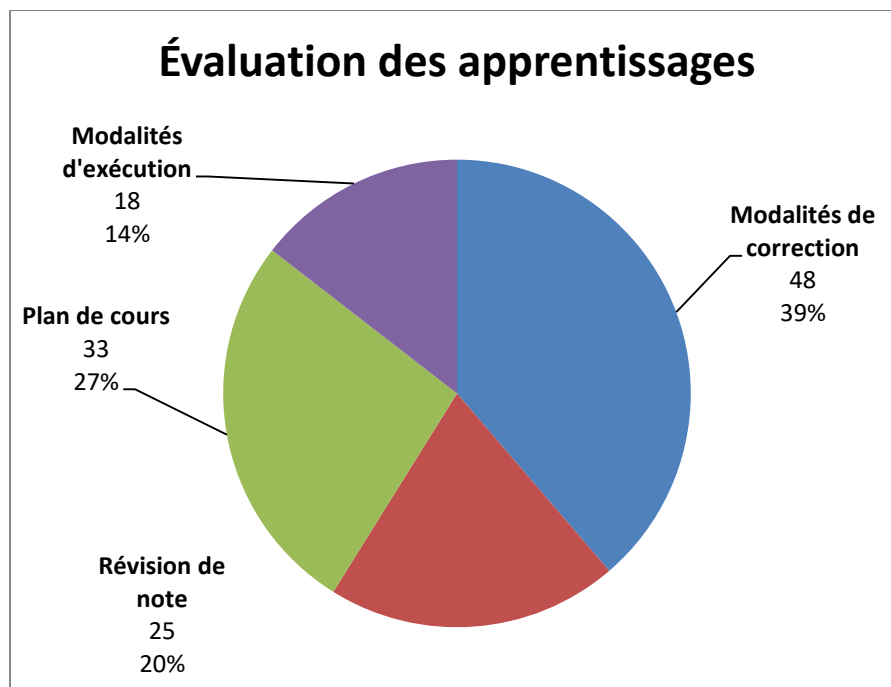


Figure 3 : cheminement académique

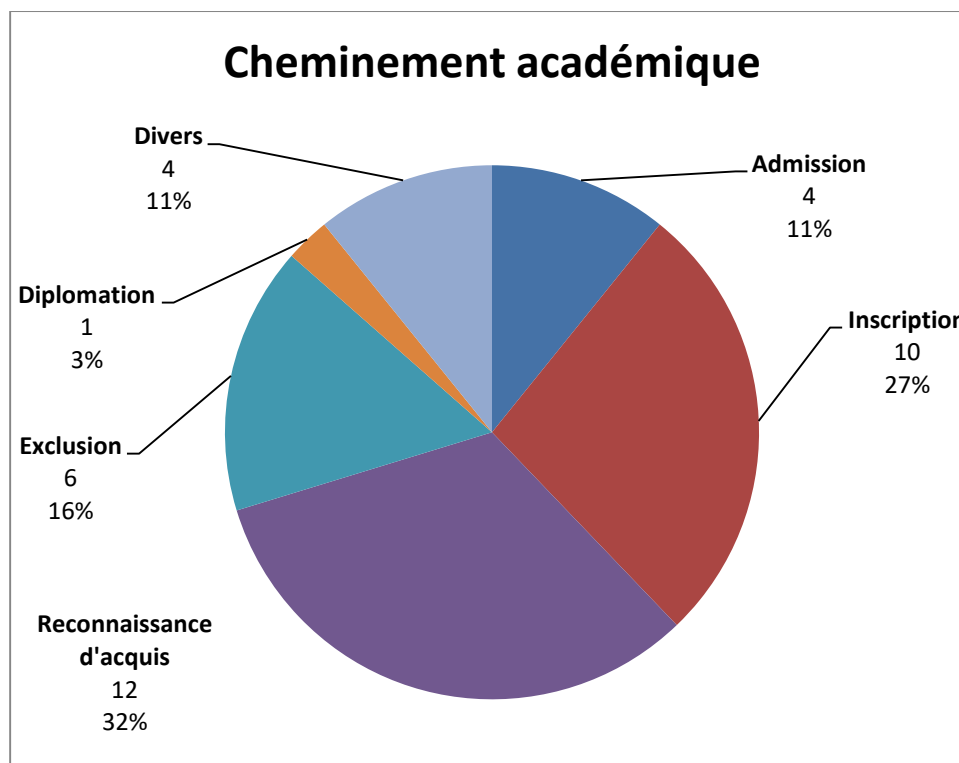


Figure 4 : encadrement pédagogique

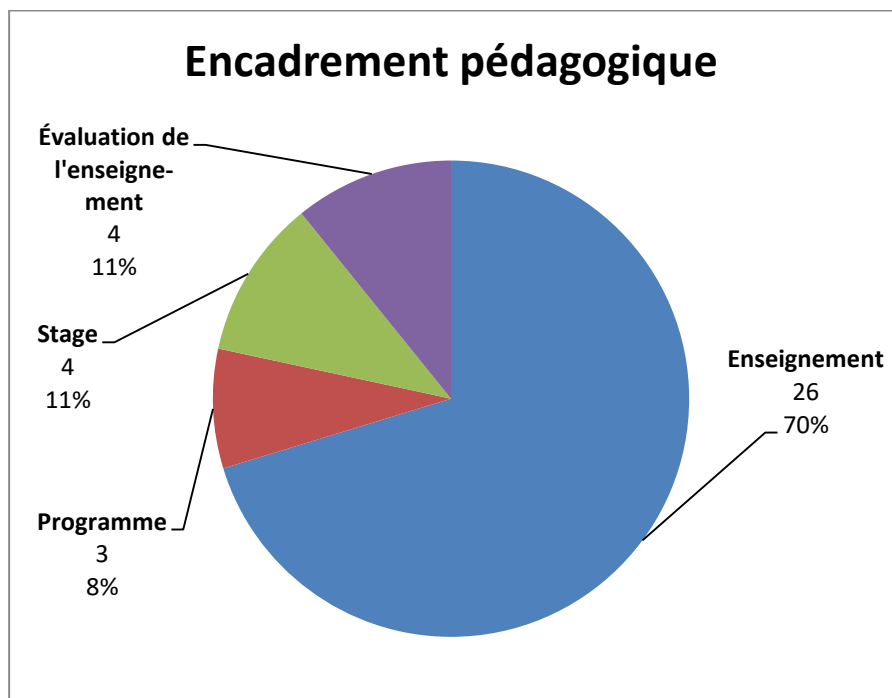


Figure 5 : droits de la personne

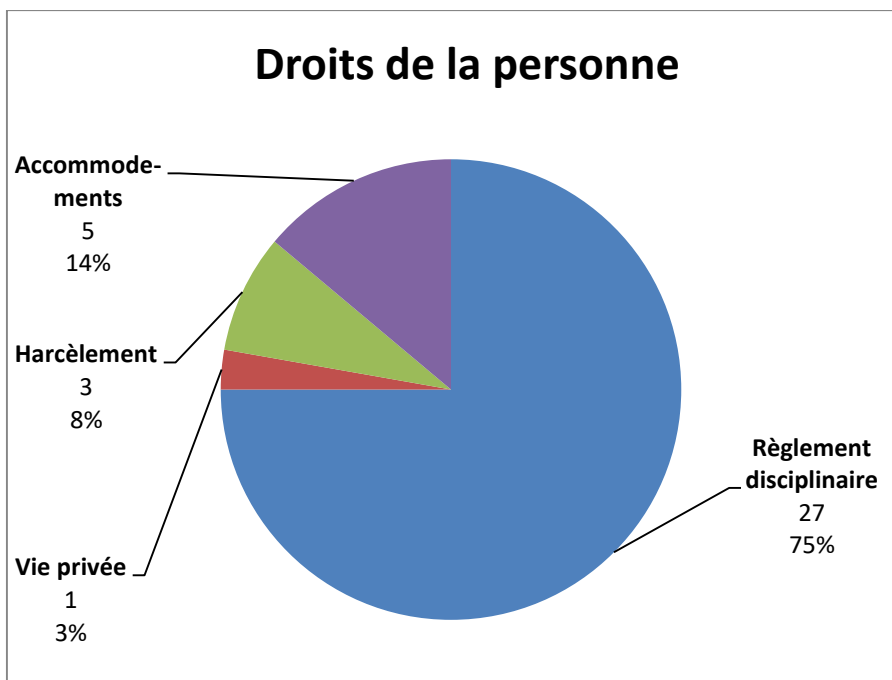


Figure 6 : questions financières

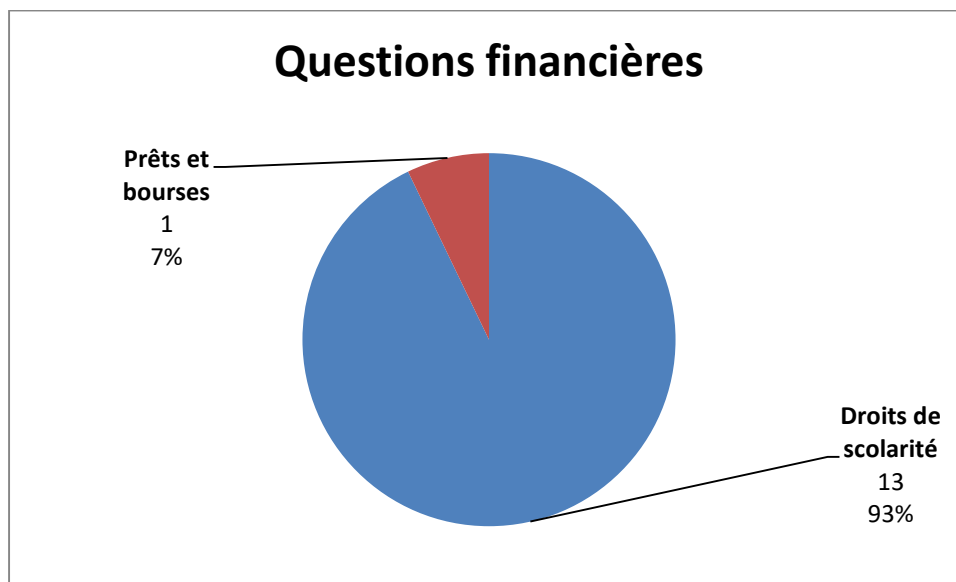


Figure 7 : associations étudiantes

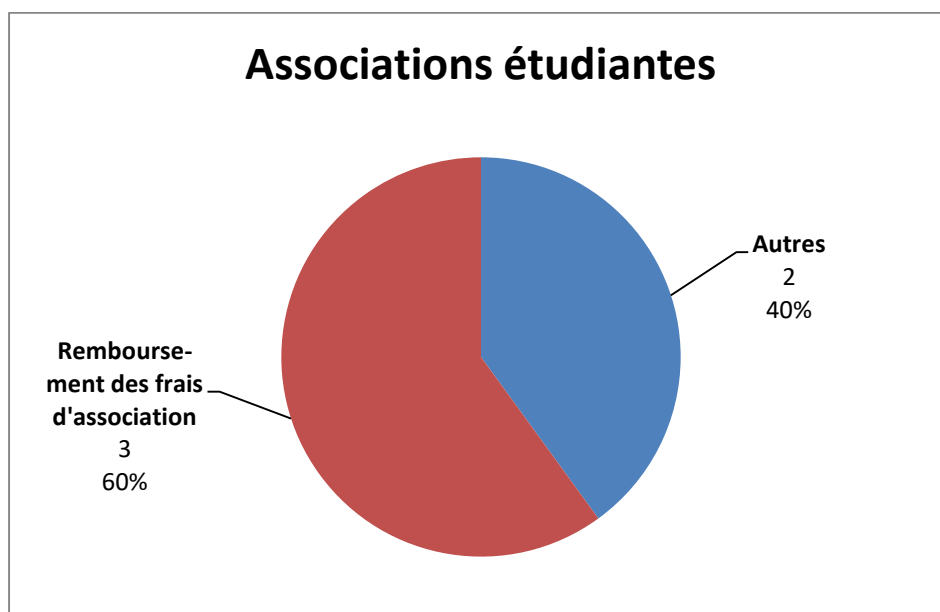


Figure 8 : divers

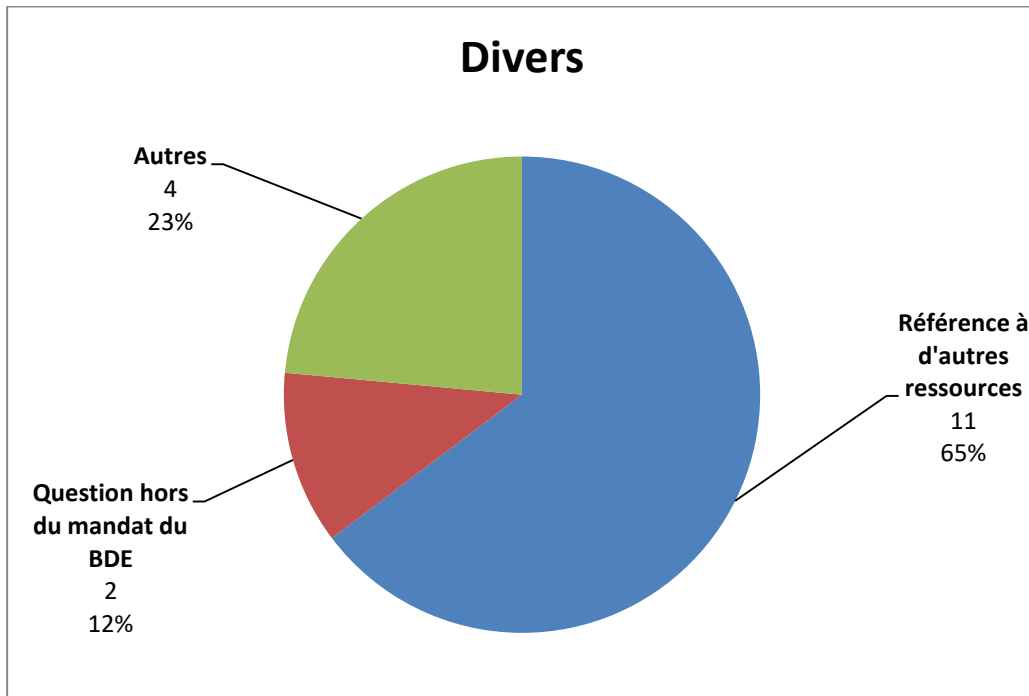


Figure 9 : consultations par Faculté

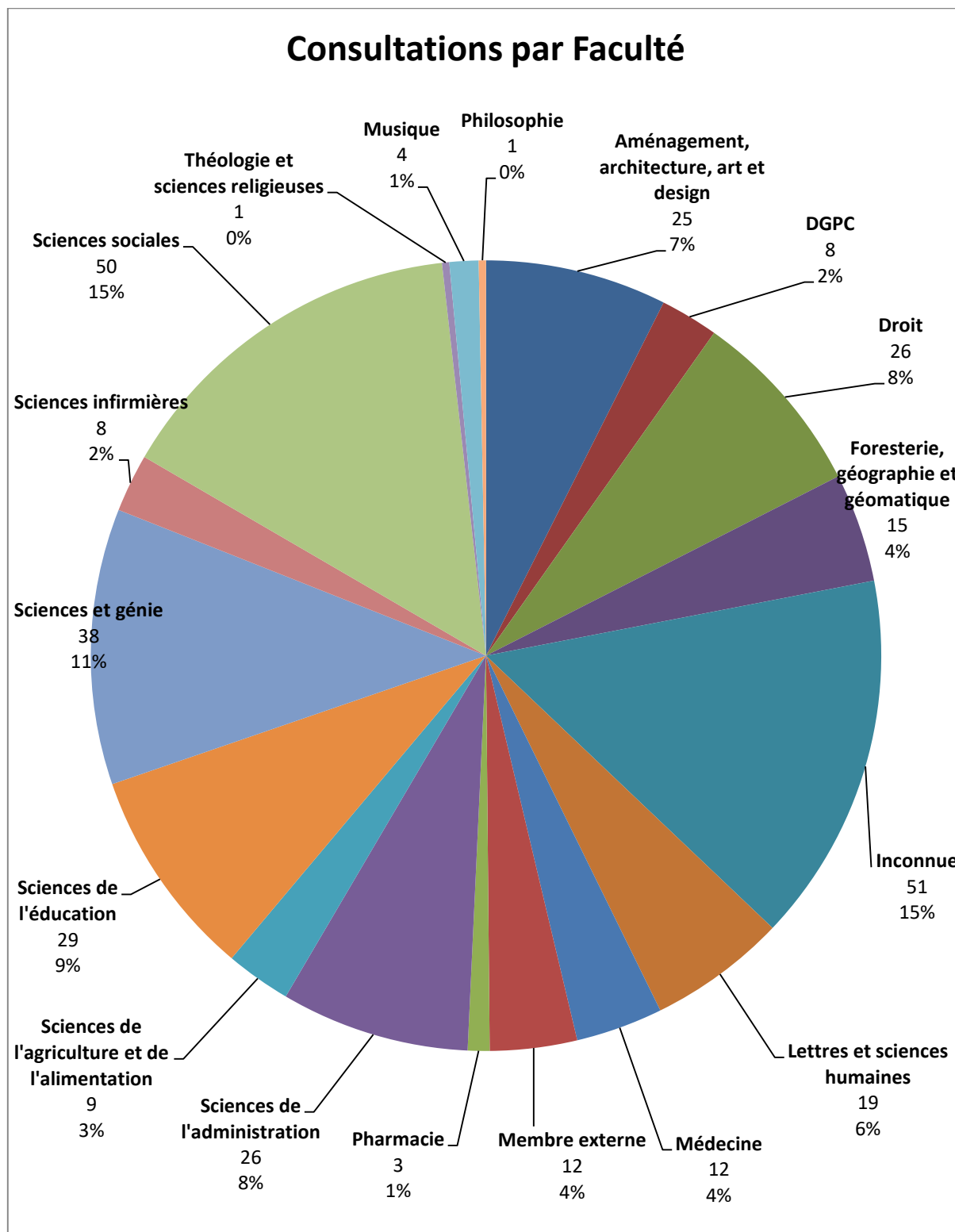


Figure 10 : moyens de communication utilisés

